



ARZ'INFOS

SEPTEMBRE 2026 #4

Le mot du maire

Un été breton exceptionnel s'achève. Quel premier bilan pouvons-nous en tirer ?

Du soleil, une mer chaude, des vacanciers heureux et nombreux. Mais la sécheresse et les épisodes de canicule à répétition créent une véritable interrogation. Que seront nos futurs étés ?

S'il nous faut apprendre à vivre avec les fortes chaleurs, peut-être pouvons-nous déjà nous y préparer. Trois mots d'ordre : Protection, ventilation et hydratation.

Comment protéger nos maisons bretonnes qui ne sont pas faites pour cela ?

Comment protéger nos petits et nos anciens ? Cet été les infirmières ont été très vigilantes sur le sujet de l'hydratation des plus fragiles. Merci à elles.

Oui, les infirmières et les pompiers ont veillé sur nous tout l'été et leurs interventions ont été très nombreuses. Nous avons échappé aux incendies qui ont ravagé la France, ce qui m'amène à parler des feux sur les plages.

Les feux à Penera ont disparu en août ; ils ont été présentés comme une « tradition » de l'été aux gendarmes qui ont beaucoup échangé avec les jeunes. Merci aux jeunes d'avoir rompu avec cette soi-disant « tradition ». Leur amour de l'île a peut-être été le plus fort.

L'été c'est aussi sortir et s'amuser. Les nuisances sonores ont été très importantes.

Le « vivre ensemble » c'est respecter les voisins, les vacanciers venus se reposer et les commerçants qui travaillent à notre bien-être, faisons preuve de vigilance sur les nuisances sonores aux heures nocturnes. Deux gendarmes ont été présents tout l'été avec patrouilles de jour comme de nuit. Ils ont parfois dû verbaliser...

Enfin l'été à l'île d'Arz ce sont les très nombreuses manifestations culturelles et sportives qui ont permis aux familles d'en profiter avec petits et grands. Merci aux associations et à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ces manifestations.

Le mois de septembre est là, accompagné de la rentrée scolaire. C'est dans notre toute nouvelle école flambant neuve qu'elle s'effectuera.

Nous souhaitons une bonne rentrée et une bonne année à tous nos petits élèves, à leur ATSEM et à leur nouvel instituteur.



Iliz Jean

Bonne rentrée à toutes et à tous.
Hervé Le Bourdieu

L'actualité des commissions

Rentrée scolaire 2026

15 Enfants ont fait leur rentrée dans la nouvelle école du Gourail. 2 enfants sont partis au collège à Vannes tandis qu'une nouvelle famille rejoint la communauté de parents. Nous accueillons également un nouveau maître et directeur : Michaël Figuerola précédemment en poste à Vannes. L'ATSEM Charlène Le Callonec reste en place.

« Emerveillement » était le maître mot de cette rentrée. Parents et enfants ont eu l'occasion de déambuler dans le nouveau bâtiment, qui semble tellement plus grand que l'ancien grâce à la lumière naturelle, les couleurs claires et les hauts plafonds. L'équipe a réutilisé tout le mobilier existant avec ingéniosité et les enfants étaient ravis de (re) découvrir jeux, livres et matériel dans leur nouvel écrin.

Nous vous donnerons rendez-vous à l'automne pour l'inauguration officielle qui sera sans aucun doute un temps fort de cette année.

Vie Citoyenne

Bilan du chantier participatif pour la protection des sentiers côtiers par l'installation de racks à vélo



La première expérience s'est déroulée en une semaine : 15 personnes bénévoles ont mis la main à la pâte d'une part pour construire des racks à vélos en bois recyclé (palettes et bois de Kawamata), d'autre part pour confectionner des panneaux pédagogiques invitant les cyclistes à poser le pied à terre et continuer à pied avec une proposition de

boucles de façon à se situer sur la carte et retrouver leur vélo au retour.

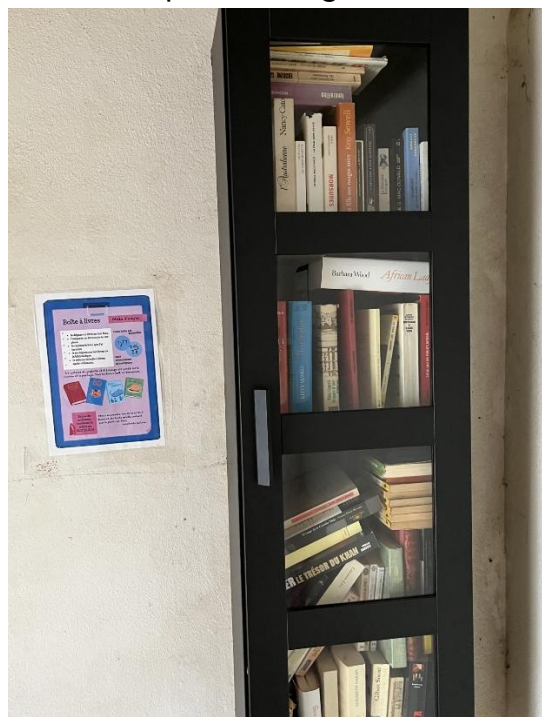
Nous ferons le bilan de cette première expérience le 15 septembre afin d'améliorer le dispositif pour l'an prochain, rendez-vous à 17h dans la cour de la mairie.

Les témoignages ont été divers : de « c'est une très bonne idée » à « ça sert à quoi ce truc » ou encore « Nous, on ne changera pas nos habitudes à Brouel ! »...

L'étape suivante est l'installation des panneaux de la préfecture précisant les règles nationales en vigueur pour les sentiers côtiers. Ils seront complémentaires de notre approche pédagogique.

Boîte à Livres

Une boîte à livres a été installée dans l'abri-bus près de l'Eglise.



Boîte à livres

- Je dépose un livre en bon état.
- J'emporte un livre ou je lis sur place.
- Je ramène le livre que j'ai terminé
- Je ne dépose pas les livres de la bibliothèque.
- Je referme la boîte à livres après utilisation.

Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage. Tout les livres sont les bienvenus.

En cas de problème, contacter la mairie au 02 97 44 31 14

Mode d'emploi

Cette boîte est accessible

7j/7 $\frac{24h}{24}$

sans abonnement ni inscription

Merci de prendre soin de la boîte à livres et des livres qu'elle contient pour le plaisir de tous, excellente lecture.

Rappels des règles de civisme

Elagage

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées pour :

- ne pas gêner le passage des piétons ;
- ne pas constituer un danger en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Dans le Morbihan, la période idéale pour tailler vos haies se situe **entre le 16 août et le 15 mars**, en dehors de la saison de nidification des oiseaux.

Si vous êtes absents pour réaliser cet élagage d'automne, vous pouvez solliciter vos voisins ou amis pour vous aider ou encore les jardiniers professionnels disponibles sur l'île.

Le point sur les mesures contre le risque incendie

L'actualité de cet été a mis en lumière de manière tragique le risque incendie ; l'occasion de faire le point sur les mesures mises en place par la commune et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

1) Les moyens techniques

D'abord les hydrants (« bornes incendie »), qui sont raccordés au réseau d'eau et permettent aux sapeurs-pompiers d'alimenter rapidement leurs engins. Sur l'île d'Arz, on en



compte 20 hydrants. Pour compléter ce maillage, la commune peut s'appuyer sur des points d'eau alternatifs, tels que des citernes, des puits (si disponibilité en eau suffisante, comme ceux du Douero et de Penero), du puisage d'eau de mer (en marée haute uniquement) ou au plan d'eau des Glénans (en hiver, selon disponibilité de l'eau). Ensuite, les équipements de première intervention : une quarantaine d'extincteurs (camping, mairie, école, Gourail), du matériel de balisage et de sécurisation pour faciliter

l'intervention et protéger le public ; ceci en plus de la dotation de matériel du SDIS (tenues des pompiers, camion incendie, motopompe flottante).

2) L'organisation en cas d'alerte

La commune a l'obligation de préparer un plan communal de sauvegarde (PCS), remis à jour tous les ans (mise à jour notamment des points de contact) et partagé avec la préfecture. Il s'appuie sur un recensement rigoureux des points d'eau et des procédures veillant à contrôler leur accessibilité et leur fonctionnement (le fournisseur d'eau contrôle la pression et le débit des hydrants tous les 3 ans).

3) Zones éloignées des bornes : ce qui est prévu

Pour les secteurs plus éloignés, l'objectif est de réduire le "temps d'accès à l'eau", d'abord grâce à l'identification des points alternatifs (voir plus haut) et aussi :

- implantation ou renforcement de réserves : suite à la visite du SDIS, il a été demandé aux Glénans de prévoir une nouvelle réserve bâchée
- amélioration des accès : une consolidation des abords du lagunage sera étudiée lors des travaux de réaménagement afin de créer une aire de puisage
- entretien régulier des abords pour éviter qu'un point d'eau soit inutilisable le jour J.

4) Ce que les riverains peuvent faire

- Laisser l'accès libre aux bornes et points d'eau et maintenir les voies d'accès praticables : haies taillées, branches dégagées, 1 mètre autour des bornes
- Débroussailler autour des habitations et dépendances et limiter les combustibles près des maisons : tas de bois, palettes, broussailles, haies très sèches au contact des façades.
- Signaler à la mairie une borne endommagée, un panneau manquant, un accès impraticable

Les bons réflexes en cas de départ de feu

1. Alerter immédiatement les secours : 18 ou 112 et donner les informations utiles : lieu précis, nature du feu (végétation, habitation, véhicule...), présence de personnes en danger.
2. Ne pas s'exposer : un feu de végétation peut changer de direction très vite.
3. Si vous pouvez agir sans danger, utilisez un moyen adapté (seau, tuyau, extincteur) uniquement sur un départ de feu très limité.
4. Faciliter l'accès : ouvrir un portail, dégager une voie, guider à distance si demandé.

5) Prévention : notre meilleure "arme" sur une île

La majorité des incendies ont une origine humaine (imprudence, travaux, mégots, brûlage...). Les périodes de sécheresse et de vent exigent une vigilance renforcée :

- éviter toute flamme ou étincelle en zone végétalisée,
- prudence avec barbecues, outils thermiques, travaux générant des étincelles,
- respecter strictement les consignes et arrêtés en vigueur

L'été 2026 a vu une forte augmentation du nombre d'interventions des services de secours (par exemple : 22 sorties en juillet contre 8 l'année passée) mais heureusement nous avons été épargnés par les incendies, contrairement à beaucoup de régions françaises. Gardons une vigilance forte sur ce sujet, notamment grâce au ramonage des conduits de cheminée cet automne.

Etat Civil

Le 11 août nous avons célébré le mariage de Sylvie Pierre et Philippe Coumes.

En août nous avons appris le décès de

Michel Sistac

Noël Xerri

Suzanne Choïsne

L'équipe municipale présente ses sincères condoléances à leurs familles.

Carte blanche aux associations

Le 12 septembre aura lieu au Gourail le **premier Forum des associations** de 10h à 13h, vous pourrez rencontrer vos associations, l'occasion d'adhérer, de devenir bénévole, ou simplement de mieux les connaître.

Du changement à l'AUMIA (Association des Usagers des Mouillages de l'île d'Arz)

Une équipe partiellement renouvelée a été constituée lors de la dernière assemblée générale du 12/08. Quatre nouveaux administrateurs ont rejoint le Conseil d'Administration. Bienvenue à Stéphane BUZENET, nouveau référent de la zone de Mouillage de Penere Nord, Sud et Kernoël, à Thierry RIPOCHE, nouveau référent de la zone de Mouillage du Mounien, à Claude COLLIAS qui rejoint l'équipe pour apporter son expérience auprès de la Chaloupe.

Hubert ALIX reste référent sur la zone de mouillages de Béluré.

Les administrateurs restant sont Joël de Cockborne, Pierre BOUZARD, Patrick RENAUT et Marcel OSTINS.

Cécile LE SOMMER, trésorière depuis 9 ans à l'association, a été élue au poste de Présidente et est remplacée par Olivier LEBOUCHER au poste de trésorier. Frédéric BEAUJEAN reste secrétaire et Jacques De CERTAINES Vice-Président.

L'association va fonctionner autour de 3 pôles :

- Représentation des membres et usagers des mouillages Ile d'Arais,
- Sauvegarde et entretien de la Chaloupe, (bateau patrimonial maritime ile d'Arais)
- Animations autour de la connaissance maritime, conférences, soutien des évènements nautiques, sécurité en mer et convivialité entre les plaisanciers.



Le souhait de notre association est de faciliter les relations entre plaisanciers et de renforcer les synergies entre les associations de l'île. Nous laisserons la place au dialogue et aux idées, et participerons activement à la représentation des plaisanciers et autres usagers de notre petite et grande mer, auprès des différentes instances communales, départementales ou même régionales.

ASC

Merci à la nouvelle équipe municipale, à son soutien et à sa présence lors de quasi tous les événements. Merci aux agents communaux, tant côté secrétariat que côté extérieur : Toujours efficaces et avec le sourire !

Merci au recteur et à la paroisse pour l'autorisation d'occuper l'église.



L'été s'achève et les manifestations ont été nombreuses, et nous avons souvent eu chaud ! J'ai envie de retenir les négociations du vide-grenier, les conseils de la pétanque, les sourires des chasseurs de trésors, le teint hâlé de nos navigateurs et l'air ravi des auditeurs de concert. Une mention spéciale pour le fest-noz, joyeux mélange de générations !

Merci encore à tous les bénévoles, pour le thé bien chaud, pour la chaise avec coussin, pour les glaçons, pour le micro-ondes, ou encore pour la citronnade bien fraîche !

Merci au bar La Fontaine, au bar la Marine, à Crea'arz, Océane Estrada, à la crêperie les îles, au GAEC, à Patissarz, à Refdig, aux Ets Jacob de Séné, à Jean-François Delorme, à Gilles Gauthier et à Bazarz.

L'été s'achève doucement...vous pouvez nous retrouver à la chorale (on recrute !), ou nous vous donnons rdv le 29 octobre pour une soirée "humour".

Bonne reprise aux plus jeunes et bel automne à tous !

Nolwenn

ACCA

L'ACCA organise le nettoyage des plages comme tous les ans. L'opération est ouverte à tous. Rendez vous sur la Grée à 14 h 30 le samedi 12 septembre.

Recycl'ARZ

L'association Recycl'Arz sera présente pour deux temps-forts, en parallèle de la venue de GMVA de 8h à 13h le samedi 5 septembre, qui sont les suivants :

- **le vendredi 4 septembre de 18h à 20h** : nous récupérerons du textile encore en bon état. Nous inviterons donc les habitant-es à venir sur ce créneau pour nous remettre tout type de textile (vêtements, linge de maison, chaussures) pouvant servir à d'autres. Avec une équipe de bénévoles, nous trierons le textile donné pour préparer la bourse aux vêtements (gratuite) le lendemain.

- **le samedi 5 septembre : entre 8h et 11h** : l'association accueillera le public à la bourse aux vêtements. Chacun-e pourra récupérer gratuitement ce qu'il lui plaît. En parallèle, de 8h à 13h, GMVA récupérera le textile usagé / non donné / troué mais propre qui sera voué au recyclage.

L'agenda

4 septembre

Dépôt textile au Gourail de 18H à 20H

5 septembre

Bourse aux vêtements (gratuite) au Gourail (8h-11h) et Collecte textile par GMVA

12 septembre

- *Forum des Associations au Gourail de 10H à 13H*
- *Opération de nettoyage des plages, RDV 14H30 à la Grée*

15 septembre

Bilan chantier participatif Racks à vélo, 17h dans la cour de la Mairie

18, 19, 20 septembre

Festival des insulaires à l'île d'Yeu

Infos pratiques

MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Salle Greven de 15h à 17h (sur rendez-vous) :

Les 1^{er} septembre, 3 novembre, 5 janvier

Au téléphone de 14h à 17h :

Les 2 octobre, 4 décembre, 5 février

Contact : 02 97 69 52 00

Ou cms-vannesvenetes@morbihan.fr

COLLECTE ORDURES MENAGERES

Les lundis 7, 14, 21, 28 septembre

Musée Marins et Capitaines

Du mercredi au dimanche de 13h30 à 17h30

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Samedi de 15h00 à 17h00

TY-INFO SERVICES

Les 15 et 29 septembre, les 13 et 27 octobre

Médiathèque

Rendez-vous par téléphone : 06 59 57 59 28

CONSULTATIONS DU DR QUERE

Les 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre et
17 décembre à l'espace Kerjouan

Prise de RDV avec le secrétariat de la poste
le matin au 02 97 44 31 00

COLLECTE BACS JAUNES

Les mardis 8 et 22 septembre